

## **ENCAN FAUNE ET NATURE TOYOTA 2010**

### **UTILISATION DES BÉNÉFICES - FONDS ENCAN FAUNE ET NATURE**

Les profits de l'*Encan faune et nature Toyota* appuient des projets visant à stimuler la relève dans les activités de contact avec la faune et la nature. La gestion des sommes du *Fonds Encan faune et nature* est assurée par la Fondation de la faune du Québec et ses partenaires.

Tout projet qui vise à stimuler les activités de relève en relation avec la faune et la nature (pêche, chasse, piégeage et autres activités de contact avec la nature) est admissible. Le projet doit avoir une portée nationale et privilégier une clientèle qui ne pratique pas déjà l'activité de relève identifiée (nouveaux initiés). Une **priorité** sera accordée aux projets qui ciblent les familles et les jeunes de 12 à 17 ans provenant de milieux défavorisés ou de groupes ethniques du Québec et qui n'ont pas accès facilement à des sites pour pratiquer la pêche, la chasse, le piégeage ou d'autres activités de relève visées par le projet.

La **date limite** pour la présentation des demandes est le **15 avril**. Le promoteur doit présenter sa demande à la Fondation de la faune du Québec ou par l'entremise d'un des membres de la Table nationale de la faune. Le formulaire est disponible sur le site de la Fondation de la faune à l'adresse [www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes\\_aide/21](http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/21).

Les projets seront analysés et classés par un comité d'évaluation composé de deux représentants de la Fondation de la faune et d'un membre externe.

#### **Exemples de projets soutenus**

Depuis 2007, plus d'une vingtaine de projets ont été soutenus par le *Fonds Encan faune et nature*, représentant un montant total d'aide financière de 144 840 \$.

Ces projets visent à stimuler la relève dans l'ensemble des activités liées à la faune, par exemple en implantant un programme de développement de la relève des trappeurs ou un programme d'accompagnement des pêcheurs novices par des pêcheurs expérimentés (mentorat) afin de recruter de nouveaux adeptes de la pêche au saumon. Le *Fonds Encan faune et nature* soutient également les associations ou les regroupements de sauvaginaires dans des activités d'initiation à la chasse à la sauvagine et a permis de mettre en place un camp de vacances d'initiation à la pêche pour les jeunes de toutes les régions du Québec. Des initiatives concrètes et tangibles pour la relève !

#### **Renseignements supplémentaires**

On peut trouver les renseignements détaillés sur le *Fonds Encan faune et nature* en visitant le site Internet [www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes\\_aide/21](http://www.fondationdelafaune.qc.ca/initiatives/programmes_aide/21).